

## FORMULAIRE INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les factures pour les services de la restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont transmises sur le portail famille accessible à cette adresse : <https://parents.logiciel-enfance.fr/herouvillette>

Si vous ne disposez pas encore de compte sur le portail, vous devrez en créer un. Pour cela, au moment de la validation de l'inscription, vous recevrez un premier message sur votre boîte mail pour vous avertir et vous indiquer la procédure, afin de créer votre compte sur le portail famille.

Le portail vous permettra :

- Restauration scolaire :
  - o De réserver ou annuler les repas de votre enfant, vous pouvez réserver de façon ponctuelle ou en réservation de masse.
  - o De consulter les factures lorsque votre enfant fréquente le restaurant scolaire.
  
- Accueil périscolaire :
  - o De consulter les factures lorsque votre enfant fréquente l'accueil périscolaire.
  - o Réserver ou annuler l'accueil périscolaire et/ou l'aide aux leçons en ligne.

Lors de l'émission d'une facture sur le portail famille, vous en serez averti par message électronique et vous pourrez la consulter. Le règlement devra être fait uniquement sur le portail de paiement du Trésor Public [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr), identifiant collectivité : 089151

Attention ! Vous pourrez toujours régler vos factures par :

- En espèces :  
Paiement en espèces dans la limite de 300€ (article 1680 du code général des impôts) ou par carte bancaire, sans plafond, muni du présent avis auprès des buralistes partenaires agréés.
- Par Carte Bancaire au Centre des Finances Publiques :  
Muni de votre facture, à l'adresse SCG VAL ET LITTORAL - 6 Place Gambetta - BP 80540 - 14048 CAEN CEDEX 1 - Tél. : 02 31 39 74 70 - [sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr)
- Par virement :  
Sur le compte : IBAN : FR79 3000 1002 44D1 4900 0000 028 - BIC : BDFEFRPPCCT  
Mentionner la référence : Mairie d'Hérouvillette – CANTINE, GARDERIE - 2025-02-000107
- Par chèque :  
A l'ordre du Trésor Public à l'adresse SCG VAL ET LITTORAL - 6 Place Gambetta - BP 80540 - 14048 CAEN CEDEX 1 - Tél. : 02 31 39 74 70 - [sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.val-et-littoral@dgfip.finances.gouv.fr). Joignez le coupon à votre règlement.

**Aucun règlement ne se fait en Mairie d'Hérouvillette.**

### Informations complémentaires :

- Les tarifs des services de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire sont consultables sur le site de la commune <https://www.herouvillette.fr/>
- Les menus de la restauration scolaire sont consultables sur <https://www.normandiecabourgpaysdauge.fr/enfance-jeunesse/scolaires/menus-cantine/> ainsi que sur le site communal et la page Facebook.



# FICHE D'INSCRIPTION 2025-2026- École d'Hérouvillette

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE     RESTAURANT SCOLAIRE     AIDE AUX LEÇONS     TRANSPORT SCOLAIRE

UN SEUL FORMULAIRE À REMPLIR PAR FOYER

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom du 1<sup>er</sup> enfant : ..... Prénom : .....

Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :     Masculin                       Féminin

Classe en 2025-2026 :                      Maternelle :  PS  MS  GS                      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Nom du 2<sup>nd</sup> enfant : ..... Prénom : .....

Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :     Masculin                       Féminin

Classe en 2025-2026 :                      Maternelle :  PS  MS  GS                      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

Nom du 3<sup>ème</sup> enfant : ..... Prénom : .....

Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Sexe :     Masculin                       Féminin

Classe en 2025-2026 :                      Maternelle :  PS  MS  GS                      Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

### RESPONSABLE LÉGAL 1 :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

N° Tél. pro : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse électronique : (obligatoire pour l'accéder au portail famille)

.....

### RESPONSABLE LÉGAL 2 :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

N° Tél. pro : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse électronique (obligatoire pour l'accéder au portail famille).

.....

### Autre(s) enfant(s) à charge :

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Conformément aux articles L131.1 à L131.12 du Code de l'éducation, relatifs à l'obligation scolaire, le maire est tenu de dresser la liste de tous les enfants résidant dans sa commune et étant soumis à l'obligation scolaire. Les personnes responsables doivent faire inscrire dans cette liste les enfants dont elles ont la garde.

### Contact et prise en charge : (Personne(s) à joindre en cas d'urgence si les parents sont indisponibles et/ou autorisée(s) à venir chercher l'enfant)

Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Autorisé à être contacter en cas d'urgence

Autorisé à venir chercher l'enfant

Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

N° mobile : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Autorisé à être contacter en cas d'urgence

Autorisé à venir chercher l'enfant

## RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA FACTURATION DES PRESTATIONS

Nom et prénom du redevable légal : .....

**(la facture est établie au nom du redevable légal)**

Mode de garde :  conjointe  alternée  exclusive (jugement à fournir)

Nom et Prénom de l'allocataire CAF : ..... **N° CAF :** .....

Joindre une attestation récente mentionnant votre quotient familial en cas de régime spécifique (MSA, SNCF, etc.).

**Facturation chaque mois.**

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE – Merci de cocher les services auxquels votre enfant pourrait fréquenter

Garderie :

Matin

Soir

Aide aux leçons (à partir du CP) :

Soir

Transport scolaire :

Matin

Soir

Aucun des services périscolaires

## RESTAURATION SCOLAIRE - Merci de cocher les jours envisagés

FORFAIT de 4 jours (votre enfant mange tous les jours de la semaine)  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Pas de restauration scolaire

## TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves de l'école élémentaire et maternelle doivent être inscrits obligatoirement sur le portail d'inscription régional pour obtenir leur titre de transport avant le 15 juillet 2025. <https://transport-scolaire.normandie.fr>

## JUSTIFICATIFS À FOURNIR

### Allocataire CAF :

Vous nous avez autorisés à rechercher votre quotient familial (autorisation sur demande) : vous n'avez plus besoin de nous apporter la dernière notification CAF, ni votre avis d'imposition.

### Non allocataire CAF :

Veillez nous fournir une attestation récente mentionnant votre quotient familial.

## Tout dossier incomplet sera refusé et retourné.

Les règlements des services sont consultables sur le site internet [www.herouvillette.fr](http://www.herouvillette.fr) ou en Mairie auprès du service scolaire

Je soussigné(e) ....., le responsable légal, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à respecter le règlement intérieur et les modalités de fonctionnement de ces services.

Le responsable légal :

-  OUI  NON accepte que les photos où mon enfant apparaît soient publiées dans les différentes publications communales ainsi que sur le site internet d'Hérouvillette

-  OUI  NON - donne l'autorisation à la Commune d'Hérouvillette de consulter mon quotient familial sur le site de la CAF grâce à mon N° d'allocataire porté ci-dessus. Ce quotient, valable pour la durée de l'année scolaire, ne sera utilisé qu'afin de calculer ma participation financière à l'accueil du restaurant scolaire. Sans votre consentement, le tarif maximum sera appliqué.

À ..... Le .....

Signature :

### Information relative à la Protection des données personnelles dans le cadre de l'utilisation du portail famille de la commune d'Hérouvillette.

Les informations saisies sur le Portail Famille seront exclusivement utilisées par la commune d'Hérouvillette pour la gestion des activités périscolaires. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et à 3D Ouest, le prestataire en charge de l'hébergement de la plateforme. La commune s'est assurée auprès du prestataire que ce dernier s'engage à traiter les données conformément aux consignes données par la commune et dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie d'Hérouvillette : [rgpd@cdg14.fr](mailto:rgpd@cdg14.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.